



De gauche à droite : Claire Cuzin, éducatrice jeunes enfants, Louise Bourgeon, assistante sociale, Lauranne Beunas, psychologue clinicienne, Kamel Koutabli, responsable coordination.

**Pôle enfance handicap 71
ENFANTS EXTRAORDINAIRES
EN MILIEU ORDINAIRE**

Le pôle enfance handicap 71 favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap dans tous les lieux d'accueil (halte-garderie, multi-accueil, accueils périscolaires, accueil de loisirs, accueil jeunes...). Porté par l'APF France handicap et financé par le Département de Saône-et-Loire, la Caf et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), ce dispositif a ouvert ses portes au Creusot en septembre 2018. Rencontrez avec une équipe dynamique et à l'écoute !

Présentez-nous ce nouveau pôle enfance handicap 71.

Notre but est de faciliter et de promouvoir l'inclusion des enfants âgés de 0 à 17 ans révolus en situation de handicap sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire. Nous accompagnons les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil en milieu ordinaire. Nous soutenons également les professionnels qui accueillent un enfant en situation de handicap en leur proposant des outils adaptés (activités, matériels...). À terme, nous souhaitons être un centre de ressource documentaire et pédagogique avec des prêts de malles pédagogiques à destination des enfants, des prêts d'ouvrages thématiques pour les adultes, des mises à disposition de matériel adapté... Nous développerons également le réseau d'acteurs et de professionnels afin de mutualiser les compétences et les ressources.

Pourquoi l'accueil d'un enfant en situation de handicap en milieu ordinaire est-il indispensable ?

Il est bien plus qu'indispensable, il est rendu obligatoire par la loi. Cependant, pour qu'il soit

satisfaisant, cet accueil ne doit pas être subi. Ni par l'enfant, ni par les familles et encore moins par les professionnels. C'est pourquoi nous proposons un véritable suivi individualisé. Nous construisons, avec les familles et les professionnels, un projet personnalisé afin de donner du sens à l'accueil. Nous évaluons les besoins des familles, les difficultés ou les troubles de l'enfant et nous proposons des solutions concrètes. Avec les professionnels, nous travaillons davantage sur des outils qui leur permettent d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions et en respectant son bien-être.

Quel suivi proposez-vous aux assistants maternels ?

Accueillir chez soi un enfant en situation de handicap ou avec des troubles du comportement n'est pas chose facile. Nous travaillons directement avec les assistants maternels afin de leur fournir des solutions concrètes (aménagement du logement, aide pour les transports, activités adaptées, temps de repos...). L'objectif étant que l'accueil se passe dans les meilleures conditions possibles et que l'assistant maternel se sente capable d'accueillir cet enfant.

Nous allons également développer avec les Relais d'assistants maternels des temps de sensibilisation et de formation afin de lever les appréhensions et d'augmenter le nombre d'assistants maternels prêts à accueillir des enfants en situation de handicap.

Infos pratiques
Pôle enfance handicap 71
21 rue Edouard Vaillant - 71200 Le Creusot
contact@pole-enfance-handicap71.fr
03 85 69 07 09



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site internet mon-enfant.fr se décline désormais sous forme d'appli mobile « Caf-Mon-enfant ». L'appli permet aux jeunes parents de connaître tous les modes d'accueil proches de leur domicile ou de leur lieu de travail grâce à la géolocalisation et d'avoir des informations sur les aides de la Caf pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) et d'évaluer le coût d'une place en crèche, grâce à un simulateur. «Caf-Mon-Enfant» est disponible gratuitement sur Google Play et Apple Store.

AGENDA DES RAM

Ram d'Epervans, Chatenoy-en-Bresse, Oslon, Lans et Saint-Marcel : ateliers « yoga » enfants, au nombre de 3, animés par madame Aurélie Gaultet Moissenet. 16, 23 mars et 6 avril : formation « adapter sa communication avec l'enfant ».

Ram les p'tits loups à La Clayette : une expo photo sur le métier d'assistant(e) maternel(e). Jusqu'en mars 2019, les assistantes maternelles volontaires participeront à des séances photos « à la volée » à leur domicile et au relais, encadrées par un photographe professionnel, après accord des familles. Les clichés sélectionnés par les assistantes maternelles serviront à la création d'une grande exposition destinée à mettre en lumière leur travail quotidien. En juin 2019, un vernissage aura lieu au sein du relais, puis une itinérance de l'exposition sera organisée sur l'ensemble du territoire.

www.saoneetloire71.fr
www.caf.fr

Création maquette : Communication CD71
Impression : Département de Saône-et-Loire SED, service des éditions départementales, Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire

Crédits photos : Département de Saône-et-Loire, Direction de la communication / DR / AdobeStock
Coédition : CAF de Saône-et-Loire / Département de Saône-et-Loire.

Mise sous pli : ESAT Mâcon



L'ÉCHO

SAÔNE-ET-LOIRE

N°16 - Février 2019

des assistants maternels



ÉVÈNEMENT

Le site mon-enfant.fr évolue ET DEVIENT MONENFANT.FR

Très prochainement, le site monenfant.fr va faire peau neuve !! Nouvelle présentation, nouveau contenu. L'objectif est de faire de ce site un véritable portail de référence pour valoriser l'offre d'accueil des assistants maternels et offrir aux familles une information gratuite, adaptée et fiable sur l'ensemble du territoire autour des modes d'accueil.

La refonte du site va se faire à trois niveaux : Tout d'abord, une nouvelle présentation graphique avec une navigation plus intuitive et une plus grande place accordée aux images. Ensuite, de nouveaux contenus éditoriaux avec

des articles en ligne sur des actualités et de nombreuses thématiques qui peuvent à la fois intéresser parents et professionnels.

Enfin, une refonte et une modernisation des fonctionnalités et services en ligne existants.

Et pour les assistants maternels ?

Le site monenfant.fr propose le référencement des assistants maternels agréés du Département et la publication de leurs disponibilités. Ce service en ligne, qui existe depuis son ouverture, va être, lui aussi, entièrement revu et amélioré.

De nouvelles fonctionnalités vont être disponibles pour vous aider à développer et valoriser votre activité auprès des parents. Désormais, vous pourrez créer votre profil, le compléter vous-même (cadre d'accueil, activités proposées,

disponibilités) et donner ainsi plus d'informations aux parents sur votre activité.

Si vous avez déjà un compte : il suffit de créer votre nouveau mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié ? ». Vous serez ensuite dirigé vers la page vous permettant de compléter votre profil. Si vous n'avez pas encore de compte : cliquer sur « Vous n'êtes pas encore habilité ? », faites votre demande en ligne et complétez ensuite votre profil.

Dans les deux cas, vous devez vous connecter à l'adresse suivante : <https://beta.monenfant.fr>

LE +

Info pratique : pour celles (ceux) d'entre vous qui utilisez Internet, des tutoriels sont à votre disposition sur la chaîne Youtube des Allocations familiales pour vous aider dans cette démarche.

2892
assistantes maternelles
référéncées sur le site.

ZOOM SUR

ACCUEIL DE STAGIAIRES PRÉPARANT LE CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Attention l'accueil d'un stagiaire préparant le « Certificat d'aptitude professionnelle accompagnant éducatif petite enfance » (ancien CAP petite enfance), à votre domicile ou en MAM, nécessite de remplir certaines conditions.

L'arrêté du 22 février 2017 portant création de ce CAP, fixe les conditions de recevabilité suivantes :

- **L'assistant maternel est agréé par le Département et assure l'accueil d'enfant(s)** depuis au moins 5 ans. Son assurance responsabilité civile professionnelle doit prévoir le cas de la présence d'un stagiaire.

- L'assistant maternel

- **a validé l'épreuve EP1** du CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007),
- **ou détient les unités U1 et U3** du CAP Accompagnant éducatif petite enfance,
- **ou est titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puéricultrice**, ou d'un **diplôme intervenant** dans le domaine de la petite enfance inscrit au répertoire national des certifications professionnelles d'au moins niveau III.



De plus, vous devez au préalable solliciter l'autorisation des parents employeurs de l'ensemble des enfants accueillis quant à la présence d'un stagiaire.

Une convention de stage sera établie entre vous, l'école et le stagiaire ; à laquelle sera annexée :

- un certificat médical attestant que le stagiaire est à jour de ses vaccinations obligatoires et indemne de toute affection contre indiquant la vie en collectivité auprès de jeunes enfants.
- une copie de l'assurance couvrant sa responsabilité civile (pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la durée du stage ou à l'occasion du stage).

Vous devez informer le service de PMI de l'accueil du stagiaire en amont du stage.

INFO +

Sécuriser sa piscine une nécessité...

En France entre le 1^{er} juin et le 30 août 2018 :

Parmi les 1 169 noyades accidentelles enregistrées (mer, piscine, cours d'eau...), 254 ont été suivies d'un décès.

332 noyades concernent des enfants de moins de 6 ans, dont 22 ont été suivies d'un décès. Pour les 22 enfants décédés, 17 faisaient suite à une noyade en piscine familiale.

Parmi les 366 noyades en piscine, 232 ont eu lieu en piscine privée familiale, dont 173 concernaient des enfants de moins de 6 ans.

En Bourgogne-Franche-Comté entre le 1^{er} juin et le 30 août 2018 : parmi les 24 noyades accidentelles (tout âge confondus), 8 ont été suivies d'un décès.

COUP D'ŒIL

LE TRANSPORT DES ENFANTS EN VOITURE

Vous avez l'obligation :

De souscrire à une assurance qui prend en compte l'utilisation du véhicule à titre professionnel pour le transport des enfants confiés, et ce même si vous n'êtes pas le conducteur. Le conjoint de l'assistant maternel peut être le conducteur si l'assistant maternel est présent dans le véhicule avec les enfants accueillis.

D'obtenir une autorisation écrite des parents pour tous types de sorties et de moyens de transports (voiture, bus, train...).

D'appliquer les règles de sécurité en vigueur pour les enfants transportés : chaque enfant transporté en voiture doit disposer de son propre système de

retenue adapté à sa morphologie et à son poids et doit être installé à une place équipée d'une ceinture de sécurité.

D'utiliser des sièges auto homologués en fonction de l'âge et du poids de l'enfant jusqu'à l'âge de 10 ans : vous devez disposer de matériel de puériculture conformes aux normes AFNOR (agence française de normalisation). Ces normes figurent sur les différents articles et sont la preuve de leur conformité.

Dans le cas où un bébé est transporté à l'avant, dans un siège adapté, dos à la route, le coussin de sécurité frontal (airbag) doit être obligatoirement désactivé. Vous devez lire et garder la notice du siège-auto (en cas de perte vous la retrouverez facilement sur le site internet du fabricant).



À SAVOIR

Attention : ne laissez jamais un ou des enfants seuls dans un véhicule

Infos sites : www.securite-routiere.gouv.fr et www.preventionroutiere.asso.fr

À SAVOIR

DES QUESTIONS SUR LA RÉGLEMENTATION EN DROIT DU TRAVAIL VOUS CONCERNANT

Retrouvez sous la forme de fiches explicatives et de cas pratiques, la réglementation en droit du travail concernant les assistants maternels :

<http://bourgogne-franche-comte.directe.gouv.fr/ASSISTANTES-MATERNELLES-FICHES-PRATIQUES>



La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Bourgogne-Franche-Comté a mis en ligne

depuis le 25 juillet 2018, 10 fiches pratiques relatives à vos droits :

- fiche 1 - congés payés - acquisition.
- fiche 2 - congés payés - prise.
- fiche 3 - rémunération des congés payés.
- fiche 4 - jours fériés.
- fiche 5 - rupture du contrat.
- fiche 5bis - rupture du contrat de travail : exemples chiffrés.
- fiche 6 - les absences.

ENTRE NOUS

ECHO DES ASSISTANTS MATERNELS : RETOUR SUR L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

En juillet 2018, nous vous avons adressé un questionnaire afin de connaître votre avis sur cette lettre d'information créée il y a 10 ans. Près de 20 % d'entre vous ont accepté de répondre à cette enquête. Un grand merci à vous !

Globalement, vous appréciez la revue puisque 70 % d'entre vous la lisent. Pour 2 assistants maternels sur 3, elle constitue une ressource documentaire que vous conservez. Vous aimeriez d'ailleurs qu'elle soit publiée plus régulièrement. Concernant la nature du support, le mode papier emporte l'adhésion

des plus de 50 ans. L'envoi par mail pourrait également convenir à certaines d'entre vous.

À 32 %, vous trouvez que les sujets abordés vous apportent des informations utiles dans votre métier. De votre point de vue, vous souhaitez retrouver en priorité des informations réglementaires sur votre métier (99 %), sur vos droits sociaux (96 %), sur les aides destinées aux assistants maternels (95 %), sur les salaires (94 %), des conseils pratiques sur l'exercice de votre métier (93 %) et sur la formation (89%).

À partir de tous ces éléments, le comité éditorial de l'Echo des assistants maternels va engager, en 2019, une réflexion sur une évolution possible de la revue... un petit coup de jeunes pour fêter son 10^e anniversaire !

LU POUR VOUS ...

Le secteur jeunesse de la Direction des réseaux de lecture publique du Département de Saône-et-Loire propose une sélection de livres pour les petits lecteurs sur le site : www.bibliotheques71.fr

Dis, où tu habites ? - Françoise de Guibert ; illustrations de Clémence Pollet - De La Martinière Jeunesse, 2017

Un beau livre documentaire pour apprendre et connaître toutes les astuces de plus de 40 animaux, petits ou grands, connus ou plus rares, proches ou lointains. **6 à 10 ans**

Hortensia - Marie Chartres ; illustrations de Jean-Luc Englebert - L'École des Loisirs, 2018

Le chien aboyait. Tout le temps, il aboyait. « Hironnelle, détache-moi ! » demanda-t-il, en tirant, tirant sur sa chaîne. Et ni le chat, ni la souris, ni le mouton ne comprirent. L'âne, enfin, s'approcha plus près de lui... **À partir de 5 ans**

La journée de bébé - Anne-Sophie Bost. Nathan, 2018

Dans cet imagier, il va reconnaître avec plaisir toutes les routines qui structurent sa journée. **0 à 3 ans**

Où êtes-vous ? - Barroux. - Seuil Jeunesse, 2018

Le roi s'ennuie. Mais voilà qu'un matin, dans son bain, il a une idée de génie : organiser un cache-cache géant... **3 à 6 ans**

Quand j'étais dans ton ventre - Sophie Furlaud, Samir Senoussi, Vincent Bourgeau. Gallimard jeunesse, 2018

Maman, quand j'étais dans ton ventre, je dormais, je nageais, je dansais ? J'avais un biberon, une veilleuse, un tuba ? Un livre tendre et drôle, sur les questions que se posent tous les enfants. **0 à 3 ans**

Terre : 22 activités manuelles et créatives - Marie Lyne Mangilli Doucé. Rusti'kid, 2018

Découvre 22 activités ludiques pour t'amuser avec la terre ! Créer un fossile de dinosaure, découvrir les différentes sortes d'argiles, modeler un masque africain... **6 à 10 ans**



421

assistants maternels ont répondu à l'enquête